9. avril
1856.

Cher Confrère,

Je suis venu, ce soir, pour solliciter de nouveau votre bienveillant intérêt en faveur de Mr. Charcot. En dehors des épreuves que vous et vos honorables collègues avez seuls le droit d'apprécier, permettez-moi de vous redire, de vous affirmer de nouveau que, parmi les internes-lauréats qui ont été attachés à mon service, il est, dans mon esprit, au 1er rang. Comme homme privé nul n'est plus digne de votre estime et de votre bienveillance et permettez-moi d'ajouter que s'il a su conquérir votre suffrage par les épreuves, je serai très reconnaissant de tout ce que vous pourrez faire en sa faveur.

Je saisis, avec empressement, cette occasion pour vous renouveler l'assurance des sentiments de la plus haute considération,

avec lesquels j'ai l'honneur d'être
votre dévoué Confrère.

Rayer.